DOSSIER DE CANDIDATURE

à remplir et à renvoyer avant le 25 février 2019



LES TROPHÉES DES ENTRAINEURS 2018

Sur proposition de leur club peut être nominé(e)s des entraineur(e)s Saint-Paulois(es) ayant oeuvré pour aider les athlètes à atteindre leur meilleur niveau de pratique en 2018 et qui sont reconnu(e)s dans leur discipline pour leurs compétences et leur charisme (un avis pourra être demandé à la Ligue ou au Comité régional) - 1 par club.

Pour que les candidatures soient recevables, les entraineurs doivent :

- être résident(e)s à Saint-Paul et être licencié(e)s dans un club sportif affilié à l'OMS en 2018 et 2019 ;
- enseigner une discipline sportive reconnue par le Ministère des Sports ;
- joindre une copie du diplôme d'entraineur/instructeur officiel.

La Commission de sélection des Trophées étudiera les candidatures et fera des propositions au Comité Directeur de l'OMS de Saint-Paul qui statuera.

LE CLUB	- À REMPLIR PAR LE	E/LA PRÉSIDENT(E)
	/ · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	- <i>,</i> ::::(- <i>)</i>

Nom de l'association :			
Président(e) :			
Référent(e) :			
Adresse :			
Téléphone :			
E-mail :			
Disciplines sportives :			



DOSSIER DE CANDIDATURE

à remplir et à renvoyer avant le 25 février 2019





L'ENTRAINEUR - À REMPLIR PAR LE/LA PRÉSIDENT(E)

NOM & Prénom :			
Date de naissance :			
Téléphone :			
Adresse :			
E-mail :			
Equipe(s)/athlète(s) entrainé(e)(s) en 2018 :			
Discipline sportive :			
Informations			
complémentaires :			
- palmarès 2018 en tant			
qu'entraineur ;			
- palmarès 2018 en tant			
que sportif ;			
- investissement			
dans le club et dans			
la/les discipline(s)			
représentée(s) ;			
- diplôme(s)			

Signature du/de la Président(e): Cachet de l'association:

Dossier de candidature complété et attestation officielle du résultat à envoyer :

Office Municipal des Sports de Saint-Paul

- adresse postale: 165 boulevard du front de mer 97460 Saint-Paul
- e-mail: contact@oms-saintpaul.re

Attention : les associations sportives saint-pauloises proposant des candidats doivent être affiliées à l'OMS de Saint-Paul en 2018 et 2019. **Bulletin d'adhésion 2019** disponible sur notre site internet :

www.oms-saintpaul.re

